

Le 12 octobre 3 millions, le 19 octobre 3,5 millions de manifestants, ce sont des millions de salariés depuis début septembre qui refusent cette réforme des retraites injuste et inefficace et exigent l'ouverture de négociations avec les syndicats.

En Corse du Sud à Ajaccio la mobilisation s'est amplifiée, près de 7000 personnes ont manifesté de Carrefour à la place Foch, jeunes, retraités, fonctionnaires, salariés du privé, chômeurs,

Tous ensemble, Tutti Inseme pour dire :

Cette réforme des retraites, on n'en veut pas ! **On ne va pas perdre sa vie à la gagner**

La force, l'ancrage dans les entreprises du public comme du privé et le niveau de mobilisation en cours le démontrent, ce qui est maintenant installé dans le pays c'est un vaste mouvement unitaire qui porte l'exigence de justice sociale.

La négation de la démocratie c'est lorsqu'un gouvernement et la majorité parlementaire refusent d'entendre les 71% de la population qui rejettent cette réforme et qui exigent l'ouverture de négociations sur d'autres alternatives possibles.

L'accélération de la procédure de vote au Sénat confirme la volonté de l'exécutif de brutaliser le monde du travail et les partenaires sociaux.

Il s'agit d'un nouveau coup de force contre la démocratie sociale, coup de force impulsé d'évidence par le Président de la République, après celui de « l'examen en priorité » des Articles 5 et 6 de la Loi (ceux portant les 62 et 67 ans).

Or contrairement à ce que le gouvernement souhaiterait faire croire, la loi de réforme des retraites n'est pas encore "bouclée".

Adopté au Sénat vendredi à l'issue du coup de force du "vote bloqué", le texte doit encore passer devant la Commission Mixte Paritaire qui en finalisera la rédaction et la soumettra aux votes des deux assemblées, le jeudi 28 octobre.

Mais le recours devant le Conseil Constitutionnel, qui pourrait être introduit par les élus de Gauche immédiatement après le vote des assemblées, suspendrait la promulgation jusqu'aux alentours du 15 novembre, car le Président de la République ne pourra promulguer la loi que si le texte est validé par le Conseil. Il doit donc attendre l'examen et la décision du Conseil Constitutionnel, et sous réserve qu'aucune censure, partielle ou totale ne soit apportée au texte, ce qui obligerait à la réécriture de la loi.

Au delà de ce processus, il restera à formaliser et publier les décrets d'application de la loi. Rappelons-nous que pour sortir de la crise suscitée par la loi pourtant promulguée sur le CPE, les décrets d'application n'avaient pas été pris.

Le Gouvernement ne peut donc s'abriter derrière le vote du Parlement pour clore le débat sur les retraites.

Ce qui est à l'ordre du jour, dans le prolongement des mobilisations de 2009 et des exigences de sortie de la crise financière, c'est une tout autre répartition des richesses du pays pour une réforme des retraites juste et efficace.

22,6 milliards d'euros, c'est le coût du projet de réforme de retraites pour les salariés :

Le financement existe !

Un financement mettant fortement à contribution les profits des entreprises et les hauts revenus.

Faire contribuer tous les revenus

Aujourd'hui, une part de plus en plus importante des revenus n'est pas soumise à cotisation (intéressement, participation, stock-options,...).

10 milliards d'euros, C'est ce que peut rapporter la mise à contribution de ces revenus. En outre, la CGT propose que les revenus financiers des entreprises soient soumis à contribution.

Augmenter et moduler les cotisations patronales

La CGT propose de compléter ces mesures par une réforme des cotisations patronales qui pourraient être modulées en fonction, notamment, des politiques d'emploi des entreprises.

20 à 30 milliards d'euros, c'est ce que rapporterait la remise à plat de l'ensemble des exonérations et l'augmentation des cotisations patronales.

Une réelle politique de l'emploi

Le financement des retraites, et de la protection sociale en général, est très dépendant du niveau de l'emploi. **1 million d'emplois en plus c'est 5 milliards d'euros de rentrées de cotisations supplémentaires pour les retraites.** 1,4 million de chômeurs c'est 8 milliards de cotisations en moins.

Des augmentations salariales, permettant le rattrapage des pertes subies depuis des années.

Droit à la retraite à 60 ans à taux plein avec au moins 75 % du salaire sur les 10 meilleures années dans le privé et les 6 derniers mois dans le public, et en aucun cas inférieur au Smic !

La Corse subit déjà une précarité de l'emploi et un faible niveau de pensions ; la réforme Sarkozy ne fera qu'aggraver cette situation.

La CGT exige la revalorisation de la prime de transport (vie chère), son intégration au salaire, et son extension à tous les salariés, retraités et privés d'emploi.

**Manif Jeudi 28 octobre 10h Ajaccio
de Carrefour à la Préfecture**